IA et emploi : la nouvelle étude qui légitime de s'inquiéter

Même Daron Acemoglu, prix Nobel d'économie et spécialiste reconnu du progrès technologique, s'inquiète. Le 31 août sur France Inter, il revoyait à la hausse la proportion des tâches affectées par l'IA.

L'étude très fouillée des économistes Marie-Renée Andreescu et Éric Maurin lui donne largement raison. Elle montre, pour la première fois en France, un net déclin des offres d'emploi pour les métiers les plus exposés à l'IA générative, ceux liés à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication. Entre fin 2023 et début 2026, le nombre de nouvelles offres publiées sur le site de France Travail pour ces métiers a chuté de plus de 50 % relativement aux métiers peu exposés, comme les jardiniers ou les infirmiers. Les embauches effectives reculent aussi, dans des proportions comparables.

Cette baisse commence début 2024, juste après le lancement de Copilot et de ChatGPT Enterprise, et un an après celui de ChatGPT. À l'inverse, entre 2015 et fin 2023, les offres dans les métiers exposés et non exposés évoluent de manière globalement parallèle. Le recul se retrouve aussi au sein des grands secteurs d'activité, permettant d'écarter les effets de conjoncture. Difficile dans ce contexte de ne pas voir un effet de l'IA.

Les auteurs considèrent également un ensemble plus large de 125 métiers exposés à l'IA générative, mais moins directement (comptables, RH, etc.). Ces métiers représentent entre 15 et 20 % de l'emploi et des offres publiées et la baisse relative des offres y atteint 25 % début 2026. En supposant les autres métiers épargnés, on obtient une baisse globale d'environ 5 % des nouvelles offres d'emplois début 2026 du fait de l'apparition de l'IA générative. Surtout, la chute des offres et des embauches est spectaculaire et ne cesse de s'accentuer, laissant peu de doute sur les difficultés du marché du travail à intégrer les nouveaux entrants dans les métiers concernés.

Pour déterminer les métiers potentiellement exposés à l'IA générative, les auteurs s'appuient sur les taxonomies existantes mais proposent également une approche originale. Ils partent de l'observation simple que l'une des forces principales de l'IA générative est de permettre à tout un chacun de communiquer dans sa langue naturelle et de traduire des idées ou instructions dans tout un ensemble de langages, y compris informatiques. Dès lors, il n'est plus nécessaire de maîtriser Excel pour produire des graphiques Excel, ni même d'être expert d'un logiciel statistique pour traiter des données complexes. Ils classent ensuite les métiers selon que leurs offres d'emploi exigeaient souvent, avant l'arrivée de l'IA générative, des compétences informatiques spécifiques telles que la maîtrise d'un logiciel.

Parmi les métiers exposés selon cette définition, la baisse des offres est tirée par celles demandant des compétences informatiques spécifiques (Excel, logiciel de comptabilité, etc.). Le nombre de candidats à ces offres diminue aussi, mais moins vite, tandis que les candidats aux offres n'exigeant pas ces compétences sont de plus en plus nombreux. C'est cohérent avec l'interprétation des auteurs : l'IA rend moins nécessaire la maîtrise de compétences spécifiques pour exercer ces métiers. Au total, il y a de plus en plus de candidats par offre et la concurrence

s’intensifie. Les salaires proposés sont stables, voire baissent légèrement : le marché du travail s’ajuste dans un premier temps par les quantités.

Ces tendances confortent, à mes yeux, l’idée qu’une reconfiguration massive des emplois est en cours. On ne peut que rappeler l’urgence à la prendre en compte.

Thomas Breda, Professeur à l’Ecole d’Economie de Paris, Directeur de recherche au CNRS et économiste à l’Institut des politiques publiques.